

LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale indépendante et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dit froides et cachées.»

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)

devant statuer sur l'exercice social 2022

Vendredi 23 Juin 2023

14h30 / 17h00

Accueil : 14h00 - 14h30

(Pour signer la Feuille de présence)

Délégation MAIF Etoile

Rez-de-Chaussée

18, route du Polygone
67000 STRASBOURG

Pièces jointes

- 1) Convocation
- 2) Appel à candidatures pour le Bureau National
- 3) Formulaire de candidature
- 4) Formulaire de Procuration
- 5) Formulaire de Réservation
- 6) Extraits des statuts concernant l'AGO

(DOC/PR 05/06/2023)

Association de droit local alsacien-mosellan

Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg, (Volume 92, Folio 136) – Registre de la CNIL sous le n° 1691459
Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin – SIRET 794 384 156 00020 - APE 9499Z

Siège social :

Maison des Associations 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg

www.associationlymesansfrontieres.com

contact@AssociationLymeSansFrontieres.com

LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dites froides et cachées »

Strasbourg, le 05 Juin 2023

CONVOCAATION

Cher Membre,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) de votre Association **qui statuera sur l'exercice social 2022**.

Cette occasion privilégiée de communication-débat nous permettra de vous rendre compte de son activité depuis janvier 2022, de ses propositions et d'être à votre écoute.

L'AGO aura lieu à la Délégation **MAIF** Etoile

- 18, Place du Polygone -
67000 STRASBOURG

VENDREDI 23 JUIN 2023
de 14h30 / 17h00

(Accueil : 14h00 / 14h30 pour recueillir votre signature sur la Feuille de Présence)

Ordre du jour

1° Ouverture de l'Assemblée et Mot de Bienvenue

2° Constitution du Bureau de l'Assemblée

3° Désignation des scrutateurs

4° Rapport sur la gestion du Bureau National (BN)

- a) Situation morale,
- b) Situation comptable
- c) Situation financière

5° Proposition d'une « Nouvelle Orientation pour LSF »

- a) *Projet Associatif*
- b) *Plan Stratégique d'Avenir*
- c) *Plan d'Action*
- d) « Pour une véritable Politique publique de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies vectorielles à tiques »
- e) « Proposition de résolution » d'un groupe de députés « visant à créer un plan d'actions concrètes sur la maladie de « Lyme » et les soins médicaux pour les patients atteints de cette maladie »
- f) « Soutenir le combat de LSF » - « Appel aux bénévoles : Pour combattre les « ennemies » de la maladie de Lyme chronique - « Vous avez dit : "Aidez Lyme Sans Frontières " « Oui »... « Mais comment ? »
- g) « Pour une Orientation Politique transpartisane » (Motion)

6° Campagne nationale de recueil de témoignages de malades « Lyme »
et, plus généralement, des maladies vectorielles infectieuses :
« Pour la reconnaissance de la maladie de Lyme chronique et des crypto-infections »

7° Présentation des comptes de l'exercice social 2022

8° Proposition d'affectation du résultat

9° Proposition de fixation du montant :

- a) de la cotisation annuelle des membres (*personnes physiques ou morales*) : Actifs et Fondateurs
- b) du minimum du soutien financier des membres Bienfaiteurs
- c) des éventuels droits d'entrée à verser par les différentes catégories de membres de l'association (*personnes physiques ou morales*) : Actifs, Fondateurs, Bienfaiteurs

10° Election au Bureau National (BN)

- a) 3 à 7 co-présidents, membres du Comité collégial de gouvernance (*CCG*) ;
- b) 3 à 7 assesseurs (*qui assistent les co-présidents dans leurs attributions*)

A l'issue de l'AGO, le BN se réunira pour examiner les candidatures de 3 à 7 représentants spéciaux

11° Nomination de Membres d'Honneur

12° Délibération sur le Projet des résolutions

13° Clôture de l'Assemblée et Pot de l'Amitié

*
* *

En annexe vous trouverez les documents suivants :

- a) « Appel à candidatures pour le Bureau National » (pages 4 et 5)
- b) « Formulaire de Candidature » à un poste au Bureau National (p. 6)
- c) « Formulaire de Procuration » (p. 7)
- d) « Formulaire de Réserve » (p. 8)
- e) « Extraits des statuts » concernant l'AGO, l'« Accès à la Direction » et « La Direction » (p. 9)

*
* *

Nous sollicitons vivement votre présence et espérons vous rencontrer à cette occasion.

Si vous n'avez pas de mandataire pour vous faire représenter, vous pouvez adresser votre « Procuration » au siège social dont l'adresse est indiquée en bas de page, **si possible Samedi 17 Juin 2023 au plus tard**. D'avance un grand merci.

A très bientôt.
Solidairement à vous,

Pour le BUREAU NATIONAL,
Pierre RAUSCHER, *Représentant légal de l'Association LSF*

contact@AssociationLymeSansFrontieres.com

Association nationale indépendante de droit local alsacien-mosellan

*Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg: Volume 92, Folio 136
Registre de la CNIL n° 1691459 Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin
SIRET 794 384 156 00020 – APE 9499Z*

Siège social : Maison des Associations 1a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg
www.associationlymesansfrontieres.com

APPEL A CANDIDATURES
pour un poste
AU BUREAU NATIONAL (BN)

Le BN est composée de 3 à 7 co-présidents et de 3 à 7 assesseurs élus par l'AGO
+ 3 à 7 représentants spéciaux désignés par le Bureau National

**Si vous souhaitez vous investir au niveau de l'Equipe nationale,
et si vous êtes prêt à présenter votre candidature à l'élection de la prochaine
Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 Juin 2023 (14h30 / 17h00) à Strasbourg,
précisez les attributions qui vous intéressent parmi celles qui figurent ci-après
en entourant les n° concernés par votre choix
et en retournant les pages concernées à l'une des deux adresses suivantes pour le 17 Juin :**

Contact@AssociationLymeSansFrontieres.com

LSF – Maison des Association – 1a Place des Orphelins – 67000 Strasbourg

Les Assesseurs peuvent seconder – selon leur souhait – un ou plusieurs Co-Présidents
dans une ou plusieurs attributions suivantes

1. **Représentation légale de l'Association en Justice et dans tous les Actes officiels** (*de la vie civile relevant des questions administratives et juridique*)
2. **Animation des travaux du CCG** (*Comité collégial de gouvernance*) **et du BN** (*Bureau National*)
3. **Relations extérieures politico-médicales** (*Inter Associatives, Politiques, Presse, yc conjointement avec la représentation du monde médicale et scientifique pour ce qui concerne les Départements ministériels, notamment, le Ministère en charge de la Santé et ses Directions Générales de la Santé et de l'Offre de Soins, et auprès d'autres entités étatiques : HAS, ANSM, HCSP, etc.)*)
4. **Représentation du monde médical et scientifique** (*auprès de Départements ministériels, notamment, Ministère en charge de la Santé et ses Directions Générales de la Santé et de l'Offre de Soins, mais aussi auprès d'autres entités étatiques : HAS, ANSM, HCSP, etc.)*)
5. **Animation du Conseil scientifique** (*yc de la Médiathèque scientifique*)
6. **Organisation de Cafés Lyme et de rencontres avec des membres et sympathisants** (*yc de Séminaires, de Conférences, de Colloques et de Congrès*)
7. **Répertoire des professions médicales** (*yc para-médicales et extra-para médicales*)
8. **Organisation et Fonctionnement de l'Association sur les plans suivants :**
 - 8.0 Informatique (*dont statistiques sur tous les critères recueillis*)
 - 8.1 Comptable ;
 - 8.2 Financier ;
 - 8.3 Trésorerie ;
 - 8.4 Fiscal ;
9. **Relations avec les :**
 - 9.0 Etablissements bancaires (*yc Plates-formes financières*)

9.1 Prestataires de services (*Cabinet d'expertise comptable, Webmestre, Assistance bureautique, Assureur...*)

10. Protection des Données personnelles (CNIL et RGPD)

11. Développement des Antennes LSF :

- 11.0 Communales,
- 11.1 Intercommunales,
- 11.2 Départementales,
- 11.3 Régionales,
- 11.4 Inter Régionales

12. Formation et Perfectionnement des Responsables d'Antennes LSF (au niveau national)

13. Réalisation de valises pédagogiques (destinées aux Responsables d'Antennes LSF)

14. Communication institutionnelle :

14.0 Newsletter (Lyme chronique Actu)

- 14.00 Suppléments
- 14.01 Hors série

14.1 Sites Web

- 14.10 Généraliste (*Grand public*)
- 14.11 Particulier (*Membres et sympathisants LSF*)

14.2 Réseaux sociaux LSF (Pages et Groupes de discussion)

14.3 Brochures

- 14.30 Prévention
- 14.31 Flyers

14.4 Imprimés administratifs

14.40 Formulaires internes (*Demande d'Adhésion, Bons de Soutien, Demande de Renseignements administratifs et de Modification, Cerfa « Dons », Modèles de Réponses adaptées aux diverses demandes internes et externes*)

14.41 Formulaires externes (*Ministères, Agences gouvernementales – indépendantes ou non –, Autres Institutions françaises, européennes ou internationales*)

14.5 Accueil et Traitement des Demandes orales ou écrites (yc celles en provenance de « Lyme Solidarité »)

- 14.50 Membres LSF
- 14.51 Grand public

Si vous êtes prêt à déposer votre candidature pour une **mission particulière** et à être désigné (sans être élu) – par le Bureau National – comme « **Représentation spécial** », n'hésitez surtout pas à faire acte de candidature à l'une des adresses indiquées ci-dessous en précisant le sujet ou thème de votre proposition de mission.

Au plaisir de vous lire et à très bientôt...

...car nous avons hâte de vous rencontrer pour faire équipe avec vous...
dès le 23 Juin 2023

LSF, Association nationale indépendante de droit local alsacien-mosellan

Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg: Volume 92, Folio 136 - Registre de la CNIL n° 1691459

- Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin - SIRET 794 384 156 00020 – APE 9499Z

Siège social : Maison des Associations 1a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg –

contact@AssociationLymeSansFrontieres.com

LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale indépendante et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dites froides et cachées »

CANDIDATURE

à un poste au Bureau National de LSF

Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juin 2023

statuant sur les comptes de l'exercice 2022

M. Mme

Nom (en majuscule) Prénom

Adresse postale

Code postal Commune / Ville

Adresse électronique (aussi lisible que possible)

N° de téléphone (Mobile ou/et Fixe)

N° de la Carte de Membre à LSF

Pour les postes ci-après désignés, précisez celui pour lequel vous vous portez candidat
en joignant la liste des attributions figurant dans les pages suivantes
sur laquelle vous aurez entouré le n° des attributions qui vous intéressent plus particulièrement :

Assesseur.e Non Oui

Co-Président.e Non Oui

Je certifie être Membre Actif majeur de l'Association **LYME SANS FRONTIERES**, à jour de la cotisation 2022 relevant de la catégorie des membres actifs ou des membres fondateurs.

Le présent formulaire dûment rempli + la liste des attributions choisies sont :

1° à retourner par lettre recommandée avec demande d'avis de réception
au siège social de LSF :

LYME SANS FRONTIERES

Maison des Associations 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg

2° et à transmettre également si possible – par courriel – à l'adresse numérique suivante :

Contact@AssociationLymeSansFrontieres.com

au plus tard

Samedi 17 JUIN 2023

(le cachet de La Poste et la date du mail faisant foi).

A..... Date..... Signature

LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale indépendante et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dites froides et cachées »

PROCURATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DE LSF DU 23 JUIN 2023

statuant sur l'exercice social 2022

Si vous n'avez pas de mandataire pour vous représenter, vous pouvez adresser votre Procuration au siège social dont l'adresse est indiqué ci-après, Samedi 17 juin 2023 au plus tard. D'avance un grand merci.

Je soussigné.e, membre de l'Association **LYME SANS FRONTIERES (LSF)** dont le siège social est situé à la *Maison des Associations (MDAS)*, 1a, Place des Orphelins à Strasbourg (67000),

M. Mme

Nom Prénom

Adresse postale

Code postal Commune / Ville

Donne - en ma qualité de MANDANT -, par la présente, procuration au - MANDATAIRE - ci-après désigné :

M. Mme

Nom Prénom

Adresse postale

Code postal Commune / Ville

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Association **LSF**, à l'effet de **prendre part, en mon nom**, à toutes délibérations, émettre tous votes et signer tous documents afférents à l'ordre du jour de cette AGO ainsi que la feuille de présence s'y rapportant.

L'AGO des membres de l'Association **LSF** pour laquelle la présente procuration est donnée se tiendra à la Délégation **MAIF** Etoile - 18, Porte du Polygone - **67000 STRASBOURG** -

VENDREDI 23 JUIN 2023

de 14h30 / 17h00 (*Accueil : 14h00 / 14h30*)

La présente procuration conservant ses effets pour tous les jours suivants au cas où l'Assemblée serait reportée à une date ultérieure pour une cause quelconque ou bien prorogée pour épuiser les questions figurant à l'ordre du jour.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait a Le

« **Bon pour procuration** » - Mention manuscrite :

Signature du **MANDANT** :

Fait a` Le.....

« **Bon pour acceptation de la procuration** »

Mention manuscrite :

Signature du **MANDATAIRE** :

LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale indépendante et d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé
« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme et de ses co-infections »

RESERVATION

Nous serions très heureux de vous compter parmi les membres présents à
l'Assemblée Générale Ordinaire
statuant sur l'exercice social 2022

VENDREDI 23 JUIN 2023

de 14h30 / 17h00 (Accueil : 14h00 / 14h30)
à la Délégation **MAIF** Etoile - 18, Porte du Polygone - **67000 STRASBOURG** -

D'avance merci de bien vouloir **confirmer votre présence au plus tard :**

Samedi 17 Juin 2023

(le cachet de La Poste ou la date du mail faisant foi)

en faisant parvenir la présente « Réservation » dûment remplie :

- par courriel à l'adresse numérique suivante :

contact@AssociationLymeSansFrontieres.com

ou

- par voie postale a l'adresse du siège social :

LYME SANS FRONTIERES

MDAS - 1a, Place des Orphelins - 67000 STRASBOURG -

Attention : Il n'est pas possible de réserver par téléphone

M. Mme

Nom Prénom

Adresse postale

Code postal Commune / Ville

Déjà Membre: Non Oui - Si «Oui» n° de la Carte de Membre (si possible) :

Envoi d'un pouvoir au siège social de LSF: Non Oui

Fait à : Date :

Signature :
.....

IMPORTANT : N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR D'UNE PIECE D'IDENTITE

LYME SANS FRONTIERES (LSF)

Association nationale d'intérêt général oeuvrant dans le domaine de la santé

« Promotion de la recherche et information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections, et plus généralement, les infections dites froides et cachées »

RAPPEL DE DISPOSITIONS STATUTAIRES - AGO DU 23 JUIN 2023

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) est valablement constituée quel que soit le nombre de membres présents et représentés. ()*

Les décisions de l'AGO sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Seuls auront droit de vote les membres à jour de leurs cotisations et disposant d'un droit de vote délibératif. ()*

Le vote par procuration est autorisé mais limité à 5 procurations par membre disposant du droit de vote délibératif. ()*

Les délibérations sont prises à main levée, sauf si le quart au moins des membres présents exige le vote secret. ()*

*Les personnes non-membres, invitées par le Bureau, peuvent assister à l'Assemblée générale, sans droit de vote. (**)*

Renvois

(*) Article 18 – Assemblée générale ordinaire

(**) Art. 16 – Assemblées générales – Dispositions communes

EXTRAIT DES STATUTS : « ACCES A LA DIRECTION » & « LA DIRECTION »

Est éligible au Bureau National tout membre majeur de l'Association à jour de cotisation et relevant de la catégorie des membres actifs ou des membres fondateurs. ()*

*L'Association est administrée par un Bureau National composé de 3 à 14 membres, auxquels il peut être adjoints 3 à 7 Représentants spéciaux nommés par le Bureau National. (**)*

*Les membres du Bureau National sont élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis en son sein parmi les membres actifs ou fondateurs. (**)*

*Les membres sont rééligibles. (**)*

Renvois

(*) Art. 11

(**) Art. 10

Association nationale indépendante de droit local alsacien-mosellan

Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg: Volume 92, Folio 136
Registre de la CNIL n° 1691459 Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin
SIRET 794 384 156 00020 – APE 9499Z

Siège social : Maison des Associations 1a, Place des Orphelins, 67000 Strasbourg

www.associationlymesansfrontieres.com

contact@AssociationLymeSansFrontieres.com